

District de la Creuse

Siège social :

17 Rue Jean Bussière
23000 GUERET

Accueil :

Guillaume LACAN
Véronique CHANUDET
Tél. : 05.55.52.09.85

Cellule Technique :

Florian SICOT
Baptiste RIBES

Site et E-mail :

Site : <http://foot23.fff.fr>
E-mail : district@foot23.fff.fr

Horaires d'ouverture des Bureaux

Lundi, Mardi : 8h-12h et 13h-17h
Mercredi : 8h-12h
Jeudi, Vendredi : 8h-12h et 13h-17h

Agenda

Mardi 17 juin 2025 :

- 18h30 : Commission d'Arbitrage

Jeudi 19 juin 2025 :

- 10h-15h à Guéret : rencontre Inter-écoles

Vendredi 20 juin 2025 :

- 19h00 à la Salle de Conférences du
Crédit Agricole Centre-France :
Assemblée Générale du District

Samedi 21 juin 2025 :

- 11h00 : réunion de fin de saison des
arbitres



Sommaire

Pages 2 à 6 : retour en images sur les manifestations

Page 7 : convocations réunions

Pages 8 à 13 : PV du Comité de Direction

Page 14 : bordereaux des rencontres

Page 15 : désignations officiels

Pages 16 à 21 : informations diverses



Fin de la saison sportive ce week-end !

Ce samedi 14 juin marquera la fin des rencontres pour la saison 2024/2025.

Au programme, la dernière journée des Championnats U15 et U18, mais aussi :

SAMEDI 14 JUIN 2025 à GUERET

- **16 heures : Finale Champion D2**
EVAUX-BUDELIERE / St SEBASTIEN-AZERABLES
- **18 heures 30 : Finale de la Coupe de la Creuse**
ES GUERETOISE / St SULPICE LE GUERETOIS

L'entrée est à 6 euros.

Bonne chance à toutes les équipes pour leur Finale et aux jeunes pour leur dernier match.

Ensuite, pour finir la saison, une date importante :

- **Vendredi 20 juin 2025 à 19 heures** à la Salle de Conférences du Crédit Agricole Centre-France à Guéret : **Assemblée Générale du District** lors de laquelle tous les clubs doivent être représentés.

Une dernière manifestation, la **Soirée des Récompenses**, reste à fixer.



Des manifestations tous azimuts en ce moment dans le football creusois !

Samedi 31 mai à Parsac : Finale de la Coupe de la Creuse Féminine à 8.

Devant de nombreux spectateurs, après un match équilibré lors duquel les deux équipes auraient pu scorer, ces dernières ont dû se départager aux tirs au but.

A ce petit jeu, les filles de l'ES GUERETOISE (2) se sont imposées par 2 penaltys à 0 face à Foot Génération 2000.

Remerciements aux dirigeants et joueurs de Jarnages-Parsac pour l'accueil et l'organisation.





Samedi 7 juin à St Sulpice le Guérétois : Finales des Challenges et Coupes de la Creuse jeunes.

Journée chargée à St Sulpice le Guérétois avec l'organisation de quatre Finales. Remerciements au club local pour l'organisation.

Les U15 ont ouvert les hostilités dès 10 heures 30 avec la Finale du Challenge. L'ES GUERETOISE (2) est venu à bout d'AUZANCES sur le score de 4 buts à 1.



Puis les U18 ont enchainé avec la Finale du Challenge à 13 heures. BOURGANEUF s'est imposé facilement (8 buts à 1) face à St FIEL (2)





Ensuite ont débuté les Finales des Coupes de la Creuse, en commençant à 15 heures 30 avec la Finale U15.

Lors de celle-ci, la logique a été respectée avec une victoire par 4 buts à 0 de l'ES GUERETOISE face à NORD EST CREUSE-ESPOIRS DES COMBRAILLES.



Enfin, les U18 ont clôturé la journée avec la Finale de la Coupe de la Creuse à 18 heures.

Là aussi, la logique a été respectée avec une victoire par 4 buts à 1 de l'ES GUERETOISE face à FOOT GENERATION 2000-GOUZON AVENIR-JARNAGES-PARSAC.





Dimanche 8 juin à Ste Feyre : Journée « Foot en Fête »

Cette journée, devenue traditionnelle, regroupe, sur une après-midi, les Finales des Coupes André Latéras, Jean Bussière et Gilbert Andrivet.

Remerciements au RFC Ste Feyre pour l'organisation.

A 14 heures, les équipes C ont ouvert la manifestation pour la Finale de la Coupe André Latéras.

L'équipe de Ste FEYRE a battu l'équipe de St SULPICE LE GUERETOIS par 2 buts à 1.



A 16 heures s'est déroulée la Finale de la Coupe Jean Bussière.

Au terme d'une rencontre indécise, l'ES GUERETOISE (3) a battu BOURGANEUF (2) aux tirs au but après un match nul 2 buts partout.



Enfin, à 18 heures, la Finale de la Coupe Gilbert Andrivet qui a vu la victoire d'EVAUX-BUDELIERE 1 but à 0 face à St FIEL.





10 et 11 juin 2025 : remises de Labels Jeunes « Espoir »

Ce début de semaine a permis au District (sous l'égide de la FFF), en partenariat avec le Crédit Agricole Centre-France, que nous remercions pour la qualité des dotations, de valoriser deux écoles de foot du Département.

Tout d'abord ce mardi 10 juin 2025, c'est l'US St FIEL qui a reçu ce label.



Suivi, le lendemain, par l'ESM La Souterraine.



Le District félicite ces deux clubs pour l'obtention de ce Label qui met en valeur le travail réalisé en direction des enfants dans ces deux communes.

Autres manifestations :

Ont également eu lieu les manifestations suivantes :

- **Samedi 25 mai à La Souterraine et Gouzou** : Finales Challenges U11 Camille Mérot et Jean Fougère.
- **Jeudi 29 mai à Châteauroux** : Challenge Interdépartemental Allier-Cher-Creuse-Nièvre pour nos Sélections U13 G., U14 G. et U14-U15 F.
- **Dimanche 1^{er} juin à Clugnat** : Finales des Champions D4 et D3.
- **Samedi 7 juin à Guéret** : Journée Nationale U6-U9.



COMMISSION D'ARBITRAGE

CONVOCATION

Destinataires : MM. BEAUQUESNE, BERNARD, CHANUDET, CHRISTY, COLLIN, COUT, DEFRENEIX, MONDON R., MONDON Th., OVAN, PETIT-PIERRE, VILLATTE.

Pour information : M. AUBLANC.

Vous êtes prié d'assister à la réunion de la **COMMISSION D'ARBITRAGE** qui aura lieu le

LUNDI 16 JUIN 2025 à 18 H 30 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Informations du Président
- Ajustement et déroulement de la réunion de fin de saison
- Point sur les observations et formations
- Point sur les Finales
- Présentation du calendrier 2025/2026
- Projet « 1 arbitre-1 maillot »
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.

CLUB DES 23

CONVOCATION

Destinataires : Mmes AUGER, BEAUJON, BOURRAT M., BOURRAT L., BUNLON, CLAVEYROLAS, DURAND, ECOBICHON, FOUCAULT, LABETOULLE, LACAN-COULAUD, LORCERIE, LIONDOR, LUTRAT, MAUVY, MAZERAT, PATY, PELLET, PENOT, SANTINON, SUZANO, VINCENT, VEDRINES, MM. CLAVEYROLAS, JOUANY, KEBLI, OLIVIER.

Pour information : M. AUBLANC.

Vous êtes prié(e) d'assister à la réunion du **CLUB DES 23** qui aura lieu le

VENDREDI 27 JUIN 2025 à 19 H 00 à GUERET au Siège du District

ORDRE DU JOUR

- Bilan de la saison
- Préparation de la saison 2025/2026
- Questions diverses

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

CET AVIS TIENT LIEU DE CONVOCATION.



COMITE DE DIRECTION

REUNION DU MARDI 3 JUIN 2025 à 18 HEURES 30

PV N° 7

Présents : Mmes LORCERIE, LUTRAT, VEDRINES, MM. AUBLANC (Président), BEAUQUESNE, BRUNAUD, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON (en visio), GAYET, LAFRIQUE, OLIVIER, PARIS (à une partie de la réunion), RANCIER, ROBERT.

Excusés : Mme AUGER, MM. COURTY, PERRIERE, ZARROUK (Membres du Comité) ; Mme CHANUDET, M. RIBES (salariés).

Absente : Mme BEAUJON.

Assistent : MM. LACAN, SICOT (salariés).

* ADOPTION DE PROCES-VERBAUX

Le procès-verbal n° 6 de la réunion du 5 mai 2025 est adopté à l'unanimité des Membres présents.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Reconstruction District :

- Réception des travaux le vendredi 6 juin 2025
- Réception et installation du mobilier à partir du 13 juin 2025.

Concernant l'inauguration officielle et avant de fixer une date, le Président contactera les services de la Fédération Française de Football afin de connaître les disponibilités de M. DIALLO, Président.

- Organisation Championnats D3-D4 : après étude des résultats du questionnaire envoyé aux clubs ayant participé à ces championnats cette saison, le Comité décide de ne pas proposer de vœu de modification à l'Assemblée Générale, les clubs ayant majoritairement désigné la reconduction.

Les résultats (38 votants) :

- Championnat sur la saison pour la D3 et la D4 : 29 (76,3 %)
- Championnat sur la saison pour la D3 et brassages pour la D4 : 5 (13,2 %)
- Brassages pour la D3 et la D4 : 4 (10,5 %)

- Suivi des réunions de secteur :

- la Commission de Gestion des Compétitions a commencé à étudier le calendrier prévisionnel et est en attente de celui de la LFNA pour proposition au Comité
- la Commission des Statuts et Règlements a étudié les modifications des règlements qui seront proposées à la prochaine Assemblée Générale
- il est demandé à la Commission d'arbitrage d'étudier la faisabilité d'une dotation d'un kit d'arbitrage (cartons et sifflet) pour chaque club

ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le VENDREDI 20 JUIN 2025 à 19 heures à la Salle de Conférence du Crédit Agricole Centre-France à Guéret.

* Définition de l'ordre du jour

Le Comité arrête l'ordre du jour définitif comme suit :

- 1- Adoption du procès-verbal de l'Assemblée Générale Financière du 6 décembre 2024
- 2- Allocution du Président
- 3- Désignation des scrutateurs
- 4- Discussion et vote du rapport moral 2024/2025
- 5- Examen des vœux
- 6- Intervention sur le Plan d'Engagement Sociétal de la FFF
- 7- Questions diverses
- 8- Intervention des personnalités
- 9- Clôture de l'Assemblée Générale



* Etude des vœux

Vœux du Comité de Direction (pour application saison 2025/2026) :

- 1- Modification de l'article 5 alinéa 9 des règlements de la Coupe de la Creuse, de la Coupe Jean Bussière et de la Coupe André Latéras, de l'article 5 alinéa 7 du règlement de la Coupe Gilbert Andrivet, de l'article 5 alinéa 6 des règlements des Coupes de la Creuse U14-U15, U16-U18 et de la Coupe de la Creuse Féminine à 8.

Article 5 -

9) Par suite de terrain impraticable ou indisponible du club recevant, celui-ci devra se déplacer chez l'adversaire **même si celui-ci est de niveau supérieur.**

- 2- Modification des Règlements des Coupes Jean Bussière et André Latéras.

Article 6 :

2)

b/ Après les sept premières journées de Championnat effectivement jouées, aucun joueur qui aura disputé plus de ~~deux~~ **sept** matchs en équipe (s) supérieure (s) ne pourra participer. Seuls seront autorisés à participer les joueurs qui auront participé à la dernière rencontre officielle en équipe (s) supérieure (s), même si celles-ci ne jouent pas, mais qui ne totaliseront pas plus de ~~10~~ **7** matchs en équipe (s) supérieure (s) (Championnats et Coupes).

- 3- Modification du règlement de la Coupe de la Creuse Féminine à 8.

Article 6 bis :

1/ Pendant les cinq premières journées de Championnat effectivement jouées, aucune joueuse ayant participé à la dernière rencontre de Championnat d'une équipe supérieure ne pourra évoluer dans cette compétition si ladite équipe ne joue pas le même jour.

Il en sera de même si la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure est un match de Coupe.

2/ Après les cinq premières journées de Championnat effectivement jouées, aucune joueuse qui aura disputé plus de cinq matchs en équipe (s) supérieure (s) ne pourra participer. Seules seront autorisées à participer les joueuses qui auront participé à la dernière rencontre officielle en équipe (s) supérieure (s), même si celles-ci ne jouent pas, mais qui ne totaliseront pas plus de cinq matchs en équipe (s) supérieure (s) (Championnats et Coupes).

- 4- Modification du Règlement du Championnat Féminin à 8.

Article 4 : Règles du jeu

Elles sont celles de la Fédération Française de Football en ce qui concerne le football à 8, exceptée la règle de la passe à la gardienne qui est la même que le football à 11.

Le temps de jeu est de deux mi-temps de ~~35~~ **40** minutes chacune.

Un ballon de taille 5 est utilisé.

Les joueuses remplacées deviennent remplaçantes.

Article 5 : Qualifications et réclamations

En ce qui concerne la qualification, les réserves, les réclamations, les appels, les diverses dispositions régissant le football féminin, les Règlements Généraux en vigueur de la Fédération Française de Football et de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine seront appliqués.

En cas de plusieurs équipes engagées dans un même club, seules deux joueuses au maximum ayant participé à plus de cinq matchs officiels en équipe supérieure peuvent participer à une rencontre officielle en équipe inférieure.

Un maximum de trois licenciées U16 et trois licenciées U17, ayant rempli un dossier de surclassement, seront autorisées à participer aux rencontres.

- 5- Modification des Règlements des Coupes Jeunes et Féminines.

RECETTES - REGLEMENT FINANCIER

Article ___ :

~~Les frais d'arbitrage et éventuellement de délégation sont réglés :~~

~~1- Par le club recevant.~~

~~2- Sur terrain neutre, par moitié par les clubs en présence.~~

Jusqu'aux demi-Finales incluses, la recette sera gérée par le club recevant : il paiera les frais de déplacement de l'équipe visiteuse.

Les frais d'arbitrage, et éventuellement de délégation, seront pris en charge par moitié par chaque équipe.

Pour la Finale gérée par le District les frais d'arbitrage seront réglés par moitié par les clubs en présence.



6- Modification du Règlement des Challenges U14-U15 et U16-U17.

CHALLENGE DEPARTEMENTAL DES U14-U15 ET U16-U17

Article 4 : L'épreuve est réservée aux équipes 2 et aux équipes 1 évoluant en District, éliminées avant les ½ Finales des Coupes de la Creuse U14-U15 et U16-U17.

Article 6 :

2- Cas des équipes 2 : chaque club ou entente ne peut utiliser dans son équipe inférieure qu'un maximum de 3 joueurs ayant disputé plus de 5 matchs en équipes supérieures (coupes et championnats) et aucun joueur étant entré en jeu lors de la dernière rencontre de l'équipe supérieure, ~~seuls les matchs de Championnats seront comptabilisés.~~

7- Modification des Règlements Généraux.

Article 4 - Arbitrage

Cette obligation relève des dispositions du Statut Fédéral de l'Arbitrage.

Le présent article complète ces obligations, et celles de la L.F.N.A., au niveau départemental.

Aménagement concernant les articles 13 et 15 du Statut Fédéral de l'Arbitrage : en l'absence de désignations d'arbitres-assistants officiels dans les compétitions départementales seniors, les jeunes arbitres officiels mineurs pourront, avec une autorisation parentale, officier comme arbitre-assistant de leur club dans ces compétitions.

Article 7 - Equipes de Jeunes

Précisions :

1- Club en entente :

- Pour une équipe de U19, **U18**, U17 ou U15, le club doit avoir au moins 8 joueurs licenciés toutes catégories confondues.

- Pour une équipe U13 ou U11, le club doit avoir au moins 4 joueurs licenciés toutes catégories confondues.

- Pour une équipe féminine, le club doit avoir au moins un nombre de 3 joueuses licenciées toutes catégories confondues.

2- Club tuteur :

- Pour une équipe de U19, **U18**, U17 ou U15, le club doit être tuteur d'au moins 8 joueurs d'un club de jeunes toutes catégories confondues.

- Pour une équipe de U13 ou U11, le club doit être tuteur d'au moins 4 joueurs licenciés d'un club de jeunes toutes catégories confondues.

- Pour une équipe féminine, le club doit avoir au moins un nombre de 3 joueuses licenciées toutes catégories confondues.

Article 15 - Praticabilité des Terrains et Installations Sportives

B - Déclaration d'impraticabilité

4/ Dans tous les cas cités ci-dessus se déroulant lors de la phase aller, les clubs ne pouvant recevoir par suite de terrain impraticable devront obligatoirement se rendre chez leur adversaire si celui-ci peut les accueillir.

Vœu de l'AS Reterre-Fontanières.

Le Président donne connaissance du mail de l'AS Reterre-Fontanières :

« Bonjour,

En vue de l'assemblée générale du 20 juin prochain, l'ensemble des membres de notre club, l'AS Reterre-Fontanières, souhaitent formuler un vœu sur un point du règlement.

Nous voudrions que lorsqu'un joueur participe à 7 rencontres en équipe première, il ne puisse plus jouer avec les équipes de niveau inférieur.

Cette saison, nous avons eu le cas où en D3 nous avons affronté des joueurs de Régionale 2. Nous jugeons cela peu correct footballistiquement.

Nous aimerions que notre demande soit évoquée à l'assemblée générale du district le 20 juin prochain.

Merci d'avance.

Pour plus d'informations et de détails :

MOURLON Damien (président).

Cordialement,

CAFIOT Clément, secrétaire de l'AS Reterre-Fontanières »

Cette modification faisant partie de la proposition de la Commission des Statuts et Règlements, le Comité passe à l'ordre du jour.



* Organisation matérielle

Des Membres de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales seront présents.

Les tables d'émargement seront tenues par Mmes LUTRAT, CHANUDET, MM. BRUNAUD, GAYET, PARIS, LACAN

La Commission d'Organisation de Manifestations est chargée du vin d'honneur.

POINTS SUR LES MANIFESTATIONS PASSEES ET A VENIR

* Finales Challenges U11 Camille Merot et Jean Fougère

Elles se sont déroulées le samedi 25 mai, respectivement à La Souterraine et Gouzon (Foot Génération 2000).

Foot Génération 2000 a remporté le Challenge Jean Fougère (14 équipes) et Pôle Sud Creuse le Challenge Camille Merot (8 équipes).

Remerciements aux clubs recevant pour l'organisation et l'accueil.

Membres présents :

- à Gouzon : Mme VEDRINES (Membre du Comité), M. RIBES (salarié)
- à La Souterraine : Mme LORCERIE, M. OLIVIER (Membres du Comité), MM. SICOT (salarié), CHAISES (stagiaire)

* Challenge Interdépartemental

Il a eu lieu le jeudi 29 mai à Châteauroux et regroupait les Sélections U13 G., U14 G. et U14-U15 F., des Districts de l'Allier, la Creuse, l'Indre et la Nièvre.

Nos Sélections ont obtenu les résultats suivants :

- U13 G. : 1-1 contre l'Indre, 1-6 contre l'Allier, 1-3 contre la Nièvre (3^{ème} sur 4).
- U14 G. : 0-5 contre l'Indre, 0-0 contre l'Allier, 1-1 contre la Nièvre (3^{ème} sur 4).
- U14-U15 F. : 1-1 contre l'Indre, 0-2 contre l'Allier, 1-0 contre la Nièvre (2^{ème} sur 4).

Remerciements au District de l'Indre pour l'organisation parfaite de cette manifestation.

Membres présents : Mmes VEDRINES, AUFFRET DARCHY, MM. AUBLANC, LAFRIQUE, PERRIERE, CARON, MALTERRE, RAYMOND, THOMAS, RIBES, SICOT.

* Finale de la Coupe de la Creuse Féminine à 8

Elle a eu lieu ce samedi 31 mai 2025 sur les installations de Parsac avec une belle fréquentation (environ 200 personnes).

Membres présents : Mmes VEDRINES, LABETOULLE, M. LACAN.

Résultats : ES GUERETOISE (2) bat FOOT GENERATION 2000 aux tirs au but (2-0) après un match nul 0-0.

* Finales Champions Départemental 3 et Départemental 4

Elles ont eu lieu ce dimanche 1^{er} juin 2025 sur les installations de Clugnat avec une belle affluence (environ 300 spectateurs).

Membres présents : Mme LORCERIE, MM. CHANUDET, PARIS, LACAN.

Résultats :

- Finale D4 : BETETE-ROCHES bat le FC GUERET aux tirs au but (8-7) après un match nul 1-1.
- Finale D3 : SARDENT bat NOUZIERS-LA CELLETTE par 2 buts à 0

* Journée Nationale U6-U9

Elle se déroulera ce samedi 7 juin 2025 sur les installations de Guéret (Mme LORCERIE, MM. BELHOMME, LACROIX, MALTERRE, SICOT).

* Finales des Coupes de la Creuse et Challenges U14-U15 et U16-U18

Elles auront lieu ce samedi 7 juin 2025 sur les installations de St Sulpice le Guérétois :

- 10h30 : Finale Challenge U15 = AUZANCES / ES GUERETOISE (2)
- 13h00 : Finale Challenge U18 = BOURGANEUF / St FIEL (2)
- 15h30 : Finale Coupe de la Creuse U15 = ES GUERETOISE / NORD EST CREUSE-ESPOIRS DES COMBRAILLES
- 18h00 : Finale Coupe de la Creuse U18 = FOOT GENERATION 2000-GOUZON AVENIR-JARNAGES-PARSAC / ES GUERETOISE

Membres du Comité y assistant : MM. AUBLANC, COURTY, GAYET, PARIS, ROBERT.



* Finales « Foot en Fête »

Elles auront lieu ce dimanche 8 juin 2025 sur les installations de Ste Feyre :

- 14h00 : Finale Coupe André Latéras = St SULPICE LE GUERETOIS (3) / Ste FEYRE (3)
- 16h00 : Finale Coupe Jean Bussière = BOURGANEUF (2) / ES GUERETOISE (3)
- 18h00 : Finale Coupe Gilbert Andrivet = EVAUX-BUDELIERE / St FIEL

Membres du Comité y assistant : Mme VEDRINES, MM. BRUNAUD, CHANUDET, COUBRET, ECOBICHON, GAYET, PARIS.

* Challenge Franck TRICOCHÉ

La journée finale Foot-Loisir, Challenge « Franck TRICOCHÉ » aura lieu le vendredi 13 juin en soirée à Boussac.

* Finale de la Coupe de la Creuse

La manifestation est fixée le samedi 14 juin 2025 à Guéret.

Au programme :

- 16h : Finale des Champions Départemental 2 = EVAUX-BUDELIERE / St SEBASTIEN-AZERABLES
- 18h30 : Finale de la Coupe de la Creuse = ES GUERETOISE / St SULPICE LE GUERETOIS

* Réunion de fin de saison des arbitres

Elle est fixée le samedi 21 juin 2025 à 11 heures, en suivant l'Assemblée Générale de l'UNAF 23.

* Autres invitations :

- **Samedi 7 juin 2025 à 19 heures au Stade** : Assemblée Générale US Grand-Bourg (M. ROBERT).
- **Vendredi 13 juin 2025 à 19 heures à la Salle des Loisirs de Dun le Palestel** : Assemblée Générale ES Dun-Naillat (Mmes LORCERIE, LUTRAT).
- **Vendredi 13 juin 2025 à 19 heures au club-house de Bénévent l'Abbaye** : Assemblée Générale ES Bénévent-Marsac (M. OLIVIER)
- **Samedi 14 juin 2025 à 10 heures au Stade** : Assemblée Générale CS Boussac (M. PARIS).
- **Samedi 21 juin 2025 à 10 heures à Budelière (Salle du Châtelet)** : Assemblée Générale ES Evaux-Budelière (référente : Claude AUGER)
- **Samedi 21 juin 2025 à 19 heures à l'Espace Claude Chabrol** : 70 ans SC Sardent (réfèrent : Bernard COUBRET)
- **Samedi 28 juin 2025 à 11 heures 30 au Stade de Genouillac** : 20 ans Creuse Avenir 2005 (réfèrent : Georges CHANUDET).

ACTIVITE DES COMMISSIONS

* COMMISSION D'ARBITRAGE

Règlement intérieur.

Le Comité fait le point sur les principales modifications :

Article 20 - Désignation des officiels de match (arbitres, accompagnateurs et observateurs)

Toutes les indisponibilités doivent être saisies sur le portail des officiels, 10 jours avant la date d'indisponibilité.

Si un arbitre est absent sur un match sans avoir averti le service des désignations du District et/ou la CDA avant le vendredi 17h, ou en cas d'un empêchement de dernière minute et non prévu (maladie, blessure, incident sur le trajet, ...), il ne sera pas remplacé par la CDA et ce, quelle que soit la division concernée, sauf exception à la discrétion du service des désignations du District.

Article 21 - Sanctions

Les amendes du ressort de l'arbitre seront exercées en retenue sur ses virements d'indemnités de rencontres.

Absence d'Arbitre non excusée ou insuffisamment motivée (une absence excusée doit être obligatoirement signalée et confirmée par écrit (courrier ou mail) :

- 1^{ère} absence : avertissement + 60 euros (**30 euros à la charge de l'arbitre et 30 euros à la charge de son Club**)
- 2^{ème} absence : pas de désignation pendant 1 mois + 60 euros (30 euros à la charge de l'arbitre et 30 euros à la charge de son Club)
- 3^{ème} absence : demande de radiation + 60 euros (30 euros à la charge de l'arbitre et 30 euros à la charge de son Club)



Absences aux réunions de formation

Les Arbitres, les Très Jeunes Arbitres, les Arbitres-Assistants, les Arbitres Joueurs ou les Arbitres Auxiliaires sont tenus d'assister aux stages et séances de perfectionnement organisés à leur intention.

Tout arbitre qui n'aura pas assisté au minimum à trois (3) sessions ou stages durant la saison se verra pénalisé d'une amende de 100 euros (**50 euros à la charge de l'arbitre et 50 euros à la charge de son Club**).

Le Comité valide à l'unanimité le règlement intérieur proposé par la Commission d'Arbitrage.

Le Président du District informe que la Commission Régionale d'Arbitrage a un nouveau Président, M. THUAL, et que deux creusois en font partie, MM. CHRISTY (en tant que représentant des arbitres au Comité de Direction), et COLLIN.

Il remercie aussi Georges CHANUDET pour sa forte implication dans la désignation des arbitres et leur remplacement en cas d'empêchement de dernière minute.

Le Comité de Direction unanime le mandate pour poursuivre cette tâche en lien étroit avec le service administratif.

* COMMISSION FAFA

Concernant les reliquats au niveau régional, le District n'a pas de dossier en retard.

En revanche, le Président prendra contact avec la Fédération Française de Football afin d'évoquer les dossiers d'Auzances et Bussière-Dunoise.

PLAN D'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DE LA FFF

Un courrier sera envoyé aux clubs afin de connaître les actions menées par ces derniers en matière de Féminisation, du Social et de l'Educatif, des violences et discriminations, et de la protection de l'environnement.

Une intervention sur ce sujet aura lieu lors de l'Assemblée Générale.

QUESTIONS DIVERSES

- Alternante.

Le Président informe le Comité du mail de Kiliane MONTANE qui met fin à son contrat à la fin du mois.

Le Comité la remercie pour les services rendus et lui souhaite le meilleur pour son futur.

- Proposition de la Ligue pour les accessions de D1 en R3 en fin de saison 2025/2026.

Le Comité prend note du point inscrit à l'ordre du jour du Comité Directeur de la Ligue ce vendredi 6 juin, à savoir l'attribution de deux montées supplémentaires de D1 en R3 pour la Corrèze et le Lot-Et-Garonne à l'issue de la saison 2025/2026.

Après échange, le Comité, considérant que :

- ces deux accessions supplémentaires entraîneront bien évidemment deux descentes de plus de R3 en D1, susceptibles d'impacter les clubs creusois.

- compte-tenu de l'hyper-ruralité de notre Département, il serait dommageable que le District de la Creuse ne soit désormais le seul à n'avoir qu'une accession de D1 en R3

- cette décision peut paraître logique si l'on se réfère au seul critère « nombre de licenciés », mais l'est moins si l'on prend en compte le nombre de clubs, le taux de pénétration, etc ...

- une deuxième accession de D1 en R3 permettrait peut-être de dynamiser le Championnat de D1 avec cependant le risque d'appauvrir à moyen terme notre championnat si plusieurs clubs venaient à accéder en Ligue.

En conclusion, le Comité décide, à la majorité, de solliciter la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine pour une deuxième accession de D1 en R3 pour la Creuse.

- Coupes.

Les Membres du Comité évoquent le calendrier des ¼ et ½ Finales des Coupes de la Creuse en indiquant qu'il serait souhaitable que toutes les rencontres n'aient pas lieu le même jour.

Également, il sera étudié la possibilité d'une « petite Finale » avec les perdants des ½ Finales de la Coupe de la Creuse qui pourrait jouer en lever de rideau de la Finale.

- Organisation de manifestations

Il est demandé aux Commissions Finances et Gestion, et Partenariat, de se renseigner sur une éventuelle location d'un véhicule pour l'acheminement de matériel souvent volumineux lors de manifestations.

La séance est levée à 21 heures.

Le Président : Serge AUBLANC.

La Secrétaire Générale : Michèle LORCERIE.

Bordereau hebdomadaire des rencontres

SAMEDI 14 JUIN 2025

Départemental 2 - Finale pour le titre de Champion

Evaux-Budelière	/ St Sébastien-Azérables	(16h00)	-	Villatte - Chassagne - Renaud	à Guéret
-----------------	--------------------------	---------	---	-------------------------------	----------

/

Coupe de la Creuse - Finale

ES Guérétoise	/ St Sulpice le Guérétois	(18h30)	-	Elie - Pasquet - Faris - Lalande - Collin -
---------------	---------------------------	---------	---	---

/

Championnat U18

Bénévent-Dun-La Souterraine	/ St Fiel	(13h00)	-	Bosle N.	à La Souterraine
-----------------------------	-----------	---------	---	----------	------------------

FG2000-Gouzon-Jarnages-Parsac / Bénévent-Dun-La Souterraine (2)	-	Boursaut	à Gouzon
---	---	----------	----------

Pôle Sud Creuse	/ St Fiel (2)	-	Coulaud	à Mérinchal
-----------------	---------------	---	---------	-------------

/

Championnat U15

La Souterraine-Bénévent-Dun (2) / Nord Est-Espoirs Combrailles	-	Durand	à La Souterraine
--	---	--------	------------------

Auzances	/ Pôle Sud Creuse	-	Demasse	à Rougnat
----------	-------------------	---	---------	-----------

St Fiel	/ Ste Feyre	-
---------	-------------	---

ES Guérétoise (2)	/ St Sulpice le Guérétois	(11h00)	-	Siaka
-------------------	---------------------------	---------	---	-------

La Souterraine-Bénévent-Dun	/ Foot Génération 2000	-	Dahalane	à Dun
-----------------------------	------------------------	---	----------	-------

/

/

/

/

/

/

/

1

1

[illegible]

1

1

/

/

/

/

/



DESIGNATIONS

OFFICIEL		Date	Heure	Rencontre	Niveau	Poste
Nom	Prénom					
BOSLE	Nino	14/06/25	13h00	Bénévent-La Souterraine-Dun / St Fiel	U18 Dis.	Central
BOURSAUT	Dylan	14/06/25	15h00	FG 2000-Gouzou-ESJP / Bénévent-La Souterraine-Dun	U18 Dis.	Central
CHASSAGNE	David	14/06/25	16h00	Evaux-Budelière / St Sébastien-Azéables à Guéret	D2	AA 1
COLLIN	Philippe	14/06/25	18h30	ES Guééroise / St Sulpice le Guéérois	C. Creuse	Délégué
COULAUD	Noé	14/06/25	15h00	Pôle Sud Creuse / St Fiel	U18 Dis.	Central
DAHALLANE	Djamili	14/06/25	15h00	La Souterraine-Bénévent-Dun / Foot Génération 2000	U15 Dis.	Central
DEMASSE	Enzo	14/06/25	15h00	Auzances / Pôle Sud Creuse	U15 Dis.	Central
DURAND	Emma	14/06/25	15h00	La Souterraine-Bénévent-Dun / Nord Est-Espoirs Combrailles	U15 Dis.	Central
ELIE	Dimitri	14/06/25	18h30	ES Guééroise / St Sulpice le Guéérois	C. Creuse	Central
FARIS	Abdelkrim	14/06/25	18h30	ES Guééroise / St Sulpice le Guéérois	C. Creuse	AA 2
LALANDE	Philippe	14/06/25	18h30	ES Guééroise / St Sulpice le Guéérois	C. Creuse	4 ^{ème} arbitre
PASQUET	Richard	14/06/25	18h30	ES Guééroise / St Sulpice le Guéérois	C. Creuse	AA 1
RENAUD	Aurélien	14/06/25	16h00	Evaux-Budelière / St Sébastien-Azéables à Guéret	D2	AA 2
SIKA	Saindou	14/06/25	11h00	ES Guééroise / St Sulpice le Guéérois	U15 Dis.	Central
VILLATTE	Jean-Claude	14/06/25	16h00	Evaux-Budelière / St Sébastien-Azéables à Guéret	D2	Central



SAMEDI

14 JUIN

à partir de 15h

CONCOURS DE PÉTANQUE

Saint Agnant de Versillat

Inscription 12 € / équipe

En doublette

Remise des engagements

Restauration & buvette sur place

Organisé par l'Union Sportive Versillacoise

Renseignement: 06.75.42.08.48



Réunion de fin de saison des arbitres

21 juin



District de football

17 rue Jean BUSSIÈRE 23000 GUÉRET



CHAMBON - SUR - VOUEIZE

27 au 29 juin

**Fête
DU
Village**



**Organisé par la JSC
PLACE DES PLATANES**

**CONCOURS
PÉTANQUE**

Restauration, buvette et convivialité assurée !

SAMEDI 28 JUIN A 13H30
14 € par équipe



1er prix : 2 jambons
2 eme prix : 2 bouteilles de whisky
3 eme prix : 2 bouteilles de Ricard
et nombreux lots



TOURNOI DE SIXTE INTER- GENERATIONNEL



RESTAURATION
SUR
PLACE

SAMEDI 28 JUIN 2025
DEBUT 10H00
STADE V. PAKOMOFF
AUBUSSON

DANS LE CADRE DES FESTIVITES POUR
SES 30 ANS L'EFA ORGANISE UN
TOURNOI INTER GENERATIONNEL ET
MIXTE.

UNE SEULE OBLIGATION AVOIR UNE
DIFFERENCE D'AGE DE MINIMUM 20
ANS ENTRE LE OU LA PLUS JEUNE ET LE
OU LA PLUS AGE(E).

INSCRIPTIONS, REGLEMENT & RENSEIGNEMENTS

 06.86.27.54.54



EFAUBUSSON@WANADOO.FR

ENGAGEMENTS LIBRES : DONNEZ CE QUE VOUS VOULEZ



Assemblée Générale Elective de la Section Régionale

UNAF Nouvelle Aquitaine

JARNAC (16) - Samedi 28 Juin 2025



Bulletin d'inscription SD _ 23 _ _

A adresser pour le 4 juin 2025 avec le règlement
(virement ou chèque à l'ordre de UNAF NOUVELLE AQUITAINE)

A

LALANDE Philippe
8 labernardière
23360 Lourdoueix ST Pierre

doucetdaniel87@yahoo.fr

- Pack demi-journée matinée (AG – Visite du matin – Repas du midi) = **25.00€**
- Pack demi-journée après-midi et soirée (AG – Visite de l'après midi – Diner – Soirée) = **25,00€**
- Pack journée complète = **50.00€**

(Les tarifs indiqués s'entendent par personne)

Nombre de pack demi-journée matinée	X25.00€	=	€
Nombre de pack demi-journée après-midi et soirée	X25.00€	=	€
Nombre de pack journée complète	X50.00€	=	€
Nombre de femmes participant au repas du soir			
Brunch dimanche matin	X10.00€		
		=	€

Rendez-vous le 28 Juin 2025 !



Ouvert
à tous
sur réservation

Fête des 80 ans

STADE JEAN MANAIRAUD - CHAMBON

05 SAMEDI
.07.2025
À partir de 13h30

Matches de gala
Animations sportives
Vin d'honneur
Repas et soirée dansante

Repas Paëlla

ADULTE

20 €

ENFANTS -10 ANS
10 €

cliquez pour
vous inscrire!

Informations et réservations :

06 82 98 34 82 Fabien Redon

06 74 37 92 26 Sylvain Paris

06 98 12 20 02 Françoise Dhume

